

Association St-Maurice d'Etudes Militaires



SERVIR

Dailly

Bulletin 2006

www.asmem.ch

Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires
Case Postale 25
1890 St-Maurice

www.asmem.ch

COMITÉ

- ◆ Structure et responsabilités4

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

- ◆ Sécurité par la coopération.....5
- ◆ Bazoche 2006—Remise du prix Vauban.....7

LE FORT DE DAILLY

- ◆ Evolution de l'armement 10
- ◆ Les tourelles de 15 - merveilles technologiques 16
- ◆ L'articulation du cdmt du fort OT 61.....27
- ◆ Un lieu, un site, une âme.....31
- ◆ Un centre moderne de compétence34

VOYAGE

- ◆ En Chine.....36

DIVERS

- ◆ Voyage ASMEM 200740
- ◆ Finances41
- ◆ Activités 200742
- ◆ 2007, Année Vauban.....43
- ◆ Proposition de lecture.....46

COMITÉ

[Président](#)

Commandant de Corps Luc FELLAY

[Vice-présidents](#)

Brigadier Dominique ANDREY

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

[Secrétariat](#)

Sergent Charles RIGHETTI

[Finances](#)

Lieutenant-colonel Marc GIRARD

[Recherches](#)

Maurice LOVISA

[Bibliothèque / Vente](#)

Lieutenant-colonel Serge MONNERAT

[Voyages](#)

Colonel EMG Christian BÜHLMANN

Capitaine Philippe BOSSEY

[Relations / prospections](#)

Colonel EMG Armand MOTTO-CAGNA

Colonel Alexandre MORISOD

[Webmaster](#)

Colonel EMG Christian BÜHLMANN

[Bulletin](#)

Lieutenant-colonel Pascal BRUCHEZ

EDITORIAL DU PRÉSIDENT

SÉCURITÉ PAR LA COOPÉRATION

Le Président de l'ASMEM a de quoi se réjouir.

Les activités de notre Association se déroulent bien. Des synergies sympathiques et efficaces ont été développées avec les Associations des Anciens de la Brigade de forteresse 10 et de la Brigade d'infanterie de montagne 10. Dorénavant, nos projets sont ouverts à nos partenaires. Objectif : approcher et toucher tous les intéressés !

D'aucuns pourraient se demander, à propos de notre récent très grand voyage, mais au fond, pourquoi ? C'est d'abord l'occasion de marquer un anniversaire : notre association, fondée en 1974, a passé en 2004 le cap de ses trente ans. Et puis c'est aussi une belle et riche opportunité, celle de constater et d'étudier de plus près les formidables défis du futur et la place qu'y occupera notre pays, notre armée, bref, notre chance !

Le Commandant des Forces Terrestres a également de quoi se réjouir.

Sur les hauteurs du rocher de Saint-Maurice, Dailly accueille une nouvelle école infra. Avec son commandant, le lieutenant colonel Serge Monnerat, cette école est le symbole vivant d'un nouveau départ pour les installations de Dailly. Une école qui ne manquera pas tout à la fois de maintenir un savoir-faire patiemment acquis tout au long des décennies du siècle dernier et de cultiver un état d'esprit que nous connaissons bien et que nous contribuons à faire vivre !

Les citoyens-soldats que nous sommes ont enfin aussi de quoi se réjouir.

Nous vivons une époque formidable, une époque de transformations, d'évolutions, aussi rapides que profondes. Avec et grâce à notre Association et à l'ensemble de ses membres, nous avons à poursuivre notre devoir d'information : une information critique et constructive. Pour notre armée, les conditions-cadre évoluent très rapidement : l'instrument doit donc s'adapter. C'est-à-dire, garder les "bonnes choses" et modifier ce qui doit l'être. Nous devons certes viser la performance mais surtout assurer la crédibilité de notre outil de défense et de ses prestations.

Au cœur de ces transformations et évolutions, la ligne de conduite politique se nomme "la sécurité par la coopération". Concrètement, à

l'intérieur du pays, cette politique est un challenge : nos moyens sont limités, nous devons faire preuve de disponibilité et donc, surtout, travailler tous ensemble ! Et à l'extérieur de nos frontières, cette sécurité par la coopération passe d'abord par le rappel de notre Constitution fédérale et de ses principes directeurs - lesquels d'ailleurs n'excluent nullement une collaboration, un partenariat avec nos voisins, proches ou lointains. La sécurité de notre pays commence bien au-delà des Alpes ou du Jura. Nous irons d'ailleurs le constater nous-mêmes lors de notre voyage en Chine.

Commandant de corps Luc FELLAY

Président de l'ASMEM



BAZOCHES 2006 - REMISE DU PRIX VAUBAN

HONNEUR À NOTRE PRÉSIDENT D'HONNEUR

« Qui attend que son devoir le vienne chercher arrive toujours tard » Vauban

Une délégation de l'ASMEM s'est déplacée à Bazoches, sur la tombe du Maréchal de Vauban, dans la chapelle Saint Sébastien, et dans sa demeure, pour partager les instants de bonheur et d'honneur de notre compagnon d'armes, Monsieur le Lt-colonel Jean-Jacques Rapin.

Ce 30 mars 2006 est une journée pleine d'émotion à laquelle nous avons eu le plaisir de participer.

A l'occasion du 299^e anniversaire du décès du Maréchal, le prix Vauban a été remis par Monsieur Alain Monferrand, président de l'association Vauban, qui a tenu cet hommage (extraits) :

...Cette importante délégation (de l'ASMEM) témoigne aussi et nous en sommes fiers, des liens étroits entre l'association Vauban et l'Association Saint-Maurice, dont vous fûtes, Mon Colonel, le cofondateur et dont vous êtes président d'honneur.

Nous ne faisons en cela que suivre à la lettre ce que préconisait Vauban lui-même dans son mémoire prémonitoire de 1700 sur « l'intérêt présent des Etats de la Chrétienté » où sa 7ème proposition recommandait, je cite :

« De conserver religieusement l'alliance des Suisses, pourvu que les cantons vivent toujours en paix entre eux et réhabiliter ce qu'il peut y avoir de gâté à leur égard de notre part »...

...Aujourd'hui, dans cette « grande galerie » du château de Bazoches qui fut l'une des « deux agences d'architecte-urbaniste » de Vauban et où ses collaborateurs dressèrent tant de dessins et façonnèrent tant de plan-reliefs. C'est tout un symbole de voir réunis un nombre aussi élevé de passionnés de fortification des deux nations....

...Pour nous, membres de l'association Vauban, la Suisse, est le paradis de la fortification vivante, même si elle ne possède pas de fortifications de Vauban (encore qu'il aie, semble t-il, fait des plans pour la ville de Soleure).

Même si, récemment, vous avez considérablement réduit le nombre des ouvrages fortifiés, il en demeure encore en service en Suisse, un nombre très important et vous venez d'achever les ouvrages « bisons », nec plus ultra de la fortification moderne, qui ont pris la garde aux débouchés des principales vallées alpines faisant communiquer le sud et le nord de l'Europe.



Cet intérêt, que dis je !, cette fascination pour la fortification suisse paraîtra peut-être singulière à ceux qui nous écoutent.

Mais c'est que nous n'avons hélas connu que des forts ruinés et vides. Aussi depuis 25 ans, nous militons au sein de l'association Vauban et de toutes les associations qui lui sont rattachées, afin de conserver notre patrimoine d'architecture militaire.



Il a fallu des années d'efforts pour leur restituer, souvent très partiellement, l'aspect qu'ils avaient lorsqu'ils étaient en service.

Vous en revanche, amis d'outre-Léman, même si vous avez dû fermer ces dernières années beaucoup d'ouvrages fortifiés, vous les avez fermés alors qu'ils étaient intacts.

En effet, après un remarquable travail d'inventaire dont notre ami Maurice Lovisa a été la cheville ouvrière, vous avez décidé de sauver ceux qui étaient exemplaires ou emblématiques; ils vous ont été remis en parfait état de fonctionnement, avec leurs armements et leurs équipements au complet, du canon de 15 cm, à la soupière du commandant d'ouvrage marquée de la croix helvétique.

Avec tous ses ouvrages et ses aérodromes souterrains, la Suisse est pour nous un lieu d'exception. Quand en 1998, à l'invitation de monsieur le brigadier et président Luc Fellay, alors commandant de la brigade territoriale 10, vous nous avez ouvert vos fortifications, de Vallorbe à Lucerne et d'Airolo à Saint Maurice, c'est comme si vous nous ouvriez les portes du paradis. ...

... Cofondateur de l'Association Saint Maurice d'études militaires dont vous êtes président d'honneur, vous publierez seuls ou en collaboration, quelques uns des plus remarquables ouvrages existant actuellement en français, sur la fortification suisse.

D'abord, a paru en 1992, le beau livre intitulé « Forts et fortifications en Suisse ».

Suivra, en 2003, un petit recueil sur « l'esprit des fortifications » que vous abordez à partir des exemples de Vauban et du général Dufour, qui fut le véritable créateur de la fortification suisse.

Enfin, il y a deux ans, vous avez publié un livre magnifiquement illustré sur l'ensemble fortifié de Saint-Maurice et sa garnison.

On peut le considérer comme un véritable ouvrage d'anthologie sur la vie et le fonctionnement des grands ensembles fortifiés qui, depuis la fin du XIXème siècle ,interdirent avec succès les accès au réduit alpin, depuis la France, l'Italie et l'Autriche.

Dans tous ces livres et plus encore, dans celui intitulé « l'esprit des

fortifications », vous vous attachez à montrer combien la fortification pour une démocratie, (et la Suisse est la plus ancienne démocratie européenne), est avant tout une posture de défense, qui incarne le concept de dissuasion, c'est-à-dire, quelle que soit la solution retenue, (fortification en Suisse, dissuasion nucléaire en France), une disposition d'esprit entièrement tournée vers un objectif unique : la paix.

C'était au XVIIème siècle, celui de Vauban. Ce fut en Suisse, celui de Dufour au XIXème siècle et celui de Guisan au siècle suivant.

C'est dans cette communion d'esprit que nous avons souhaité reconnaître l'ensemble de ce considérable travail de témoignage, en vous décernant, Mon Colonel (Jean-Jacques Rapin), le prix de l'association Vauban.

Chers amis, de Bazoches et de l'association Vauban, l'ASMEM a vraiment été enchantée et touchée par l'accueil qui nous a été réservé. Nos remerciements à M. le Vicomte, à Mme de Sigalas et à toute leur équipe pour la chaleur que nous avons pu ressentir dans les murs de « notre » Maréchal.



Lt col Pascal BRUCHEZ

BAZOUCHES : DEMEURE FAMILIALE DU MARÉCHAL DE VAUBAN

*Qui, plus que Vauban aura marqué de son empreinte le territoire français ?
Quelle région, quelle ville ne possèdent-elles pas en effet un fort, une place,
un rempart, une perspective construits ou aménagés par cet illustre Français (ainsi en est-
il de près de trois cents places fortes et ouvrages militaires
disséminés dans notre pays)*

<http://www.chateau-bazoches.com>

EVOLUTION DE L'ARMEMENT

LE FORT DE DAILLY

Le site de Dailly est le seul qui a été opérationnel durant toute la période de la fortification helvétique contemporaine. Il regroupe de ce fait toutes les techniques de construction, mais a vu également s'y implanter la quasi-totalité des armements de forteresse.

Entre 1894 et 2003, on peut constater de ce fait la coexistence permanente de nombreux calibres différents, la réutilisation multiple des mêmes emplacements, et des changements réguliers dans l'affectation et l'emploi des différentes batteries.

En matière de fortification, la maxime "*Le terrain commande, le feu décide!*" est un principe de base; de manière très intéressante, elle s'applique également à Dailly au choix des différentes pièces d'artillerie qui s'y sont succédées. En effet, le site fortifié présente trois caractéristiques: il occupe une position nettement dominante, il présente une double face transversalement à l'axe principal de la vallée du Rhône, il est situé au centre du dispositif tactique.

OCCUPER UNE POSITION DOMINANTE

Dès les premières études des nouvelles fortifications de Saint-Maurice, en 1890, il est clair que l'ouvrage principal est à Savatan: c'est l'emplacement indéniable d'où il est possible de contrôler les passages routiers et ferroviaires. Si, assez rapidement, on se rend compte qu'un contre-ouvrage doit être érigé sur la rive opposée (ouvrage du Scex-Ermitage dès 1905), la maîtrise du site de Dailly est indispensable dès le début. Elle doit permettre la suppression des angles morts par l'utilisation d'armes à trajectoires très courbes, une portée accrue des pièces d'artillerie du fait de la grande différence d'altitude entre position et plaine, ainsi qu'une protection des hauteurs du fort de Savatan.

Il ne faut dès lors pas s'étonner qu'une des premières positions implantées à Dailly ait été la **batterie M15**, un couple de *mortiers 15cm modèle 1881*, placée sur la crête sommitale de l'Aiguille, à l'ouest du sommet. Les pièces peuvent tirer tous azimuts, jusqu'à une distance d'environ 3000 m, et n'ont quasiment aucun angle mort dans tout le secteur de Saint-Maurice et de Savatan. Elles sont placées dans des cuvelages circulaires bétonnés et sont surmontées d'un léger blindage cylindrique. Cette batterie restera en service de 1894 au milieu des années 1920.

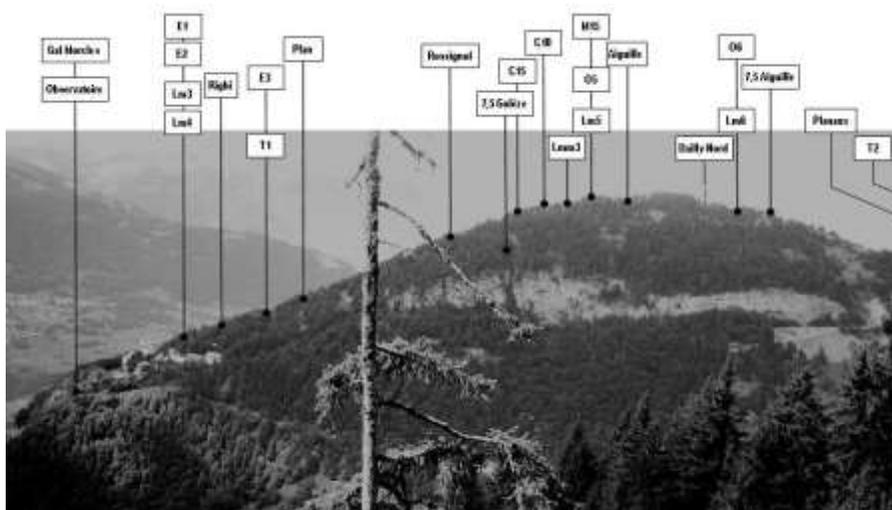
Une deuxième batterie est installée sur la crête de l'Aiguille, à l'est du sommet: la batterie O6 est une pièce isolée, un *obusier cuirassé 12cm modèle 1891 Schumann*. C'est également une pièce qui peut tirer tous azimuts jusqu'à 5900 m, portée allongée à 7000 m dès 1937, grâce à une nouvelle munition, et qui est placée sous un blindage hémisphérique. Cette pièce est complétée au milieu des années 1930 par la **batterie O5**, obusier cuirassé de même type, initialement positionné à Savatan, et qui prend la place d'un des mortiers de la batterie M15, déclassée. Ces deux pièces resteront en service jusqu'à la fin des années 1940.

Leur fonction et leurs emplacements exacts seront repris dès 1957 par des

lance-mines de forteresse 8,1cm modèle 1956. Pièce totalement enterrée, elle ne laisse apparaître qu'une embrasure verticale minimale pointant vers le ciel; elle a une portée de 4500 m. Deux pièces sont installées sur la crête de l'Aiguille: les **Lm 5** et **Lm 6**, qui sont complétés par les **Lm 3** et **Lm 4** placés dans le secteur Righi. Ces batteries resteront en service jusqu'en 1994.

Le système gagne cependant en puissance de feu dès 1960 avec l'introduction du lance-mines de forteresse 12cm modèle 1959. Cette arme est le résultat d'un développement qui s'étala durant toutes les années 1950 et qui vit les essais à Dailly de nombreux prototypes à 6, puis à 4 et finalement 2 tubes jumelés. D'une cadence de tir de près de 20 coups par minute, la pièce peut tirer tous azimuts jusqu'à une distance de 8500 m. La **batterie Lmm 3**, implantée en contrebas de la position M15, assurait avec les pièces identiques Lmm1 et Lmm 2 placées à Savatan une couverture de feu extrêmement dense du défilé de Saint-Maurice. Soumise régulièrement à des améliorations techniques, la batterie resta en service jusqu'en 1994. Elle fut le précurseur d'une série impressionnante de pièces similaires implantées dans toute la Suisse.

Afin d'empêcher une attaque directe sur la position de Dailly, et d'assurer de ce fait les hauts de Savatan, on implanta dès les premiers travaux de fortification des batteries capables d'agir en direction de la Pointe de Javerne, des Dents de



Morcles et du col du Demècre. Deux canons de 8,4cm modèle 1880, d'une portée de 7000 m, montés sur des affûts de casemate à recul court développés par la maison Giovanola, furent placés dans une position creusée et bétonnée dans le secteur de l'Observatoire; ils constituèrent dès 1894 la **batterie de la Galerie de Morcles**, agissant sur les hauts du village du même nom.

Ce développement d'un affût de forteresse pouvant recevoir des tubes

d'artillerie mobile permit d'installer des canons de 7,5cm modèle 1903 d'une portée de 9000 m. Une casemate entièrement bétonnée, sise à l'extrémité est de la crête de l'Aiguille, put accueillir dès 1907 la **batterie Aiguille**, tirant principalement en direction de Javerne. Deux autres canons du même types furent montés sur des affûts à crinoline et installés dès 1909 dans une position à ciel ouvert située entre Righi et l'Aiguille; ils constituèrent la **batterie Golèze**, tirant en direction du Demècre. Ils étaient cependant très vulnérables, car placés en plaine vue du flanc opposé de la vallée de l'Avançon, à moins d'un kilomètre; ils furent remplacés au début des années 1940 par une batterie sous rocher positionnée au même endroit et comprenant deux canons de 7,5cm modèle 1939, sur affûts à flasques. Ces deux batteries furent désaffectées au début des années 1980 avec la décision d'abandon du calibre 7,5cm.

AGIR DANS DEUX DIRECTIONS

Le goulet de Saint-Maurice est un passage obligé incontournable sur la transversale alpine du Grand-St.Bernard - Simplon. La menace peut s'y présenter venant du nord ou du sud, mais peu probablement des deux côtés simultanément. Depuis Dailly, il faut pouvoir agir avec le feu soit en direction de Martigny, soit en direction du lac Léman.

La solution la plus simple, qui fut choisie initialement, consistait à préparer des positions de tir dans les deux directions et d'y placer des pièces mobiles en fonction des besoins. On affecta à Dailly, dès 1894, un certain nombre de pièces d'artillerie de position: un canon fretté 15cm Krupp modèle 1877 (portée 8500 m), six (huit?) canons 12cm modèle 1882 (portée 8000 m) et deux (quatre?) canons 10,5cm modèle 1881 (portée 10'000 m). Ces différentes pièces permettaient d'équiper les positions suivantes: la **batterie C15** (pour le canon de 15cm, surnommé "Gros Fritz") située sur la crête entre l'Aiguille et Righi pouvait être occupée soit au nord soit au sud; au sommet de l'Aiguille, de part et d'autre de la batterie M15, se trouvaient deux positions pour les pièces de 10,5cm: la **batterie C10** (action nord ou sud) et la **batterie Aiguille** (action sud) pour 2 pièces chacune; la **batterie de l'Observatoire** (au-dessus de la Galerie de Morcles) acceptait 4 pièces, la **batterie Rossignol** 2 pièces vers le sud et 2 pièces vers le nord, la **batterie de Plan** 2 pièces et la **batterie Righi** 2 pièces. Les canons 12cm, dont la cadence de tir était jugée trop faible, furent remplacés dès 1923 par des obusiers de campagne 12cm modèle 1912 (portée 6600 m), montés sur un pivot central placé dans les positions de tir bétonnées.

Ces batteries à ciel ouvert n'offraient cependant aucune protection aux servants des pièces, ce qui avait été critiqué dès la conception du dispositif. Les tenants de cette option estimaient cependant que Dailly était situé à une altitude telle que les projectiles ennemis tirés depuis la plaine ne pourraient mettre en danger ces positions. On changea d'avis après la première guerre mondiale, et les positions de tir à ciel ouvert furent abandonnées au début des années 1930. On creusa alors, à la hauteur de la batterie Rossignol à la cote 1400, une longue galerie, parallèle à la crête de l'Aiguille, et d'un gabarit suffisant pour y déplacer des pièces d'artillerie tractées. Des embranchements furent creusés de part et d'autre de la galerie principale, constituant des positions de tir en casemate pour

des canons de 10,5cm Bofors modèle 1935 (portée 18'000 m) devant lesquels étaient placées des plaques de blindage; on disposait ainsi de 10 embrasures pouvant constituer 3 batteries: 4 embrasures vers le nord constituaient la **batterie des Buits**, 4 embrasures vers le sud constituaient la **batterie de Plex**, 2 embrasures vers l'est constituaient la **batterie de Rosseline**. C'est cette galerie qui fut le centre de l'explosion qui ravagea Dailly en 1946.

Lors de la reconstruction, au début des années 1950, on décida de réutiliser cette galerie principale, mais on renonça aux embrasures sud du fait d'une couverture rocheuse insuffisante. On implanta alors quatre pièces spécifiques: des canons de forteresse de 10,5cm modèle 1935 sur affûts à flasques (portée 18'000 m); elles constituèrent la **batterie Dailly Nord** (demie-batterie droite et demie-batterie gauche) et restèrent opérationnelles jusqu'à fin 2003.

Il est cependant évident que, si l'on veut pouvoir tirer dans plusieurs directions, la solution idéale passe par une pièce posée sur pivot et pouvant être orientée tous azimuts. La réalisation et la protection de pièces en tourelle sont cependant complexes et onéreuses. Dès la conception de l'artillerie de Dailly, on choisit une telle option. En 1894, le choix se porta sur un canon de 12cm St.Chamond modèle 1882 (portée 9'000 m, ultérieurement 10'500 m) monté sur une plateforme mobile et un affût à éclipse. Les quatre (six?) pièces acquises furent réparties en trois **batteries E1, E2 et E3** situées dans le secteur Righi. Les pièces étaient à l'abri dans des garages sous rocher, sortaient à l'air libre dans une tranchée en circulant sur une voie ferrée, et ne dépassaient de la surface du sol que pour le départ du coup, toute la manipulation de la pièce se faisant à l'abri d'un bouclier horizontal. La protection des servants de pièce étant toutefois insuffisante, on renonça à ce système mobile à la fin des années 1930 et on convertit deux (quatre?) des pièces en tourelles fixes munies d'un blindage ad hoc en cloche; ces pièces transformées furent implantées sur la crête de l'Aiguille, notamment au lieu dit "Séchoir" et à l'emplacement de la batterie C10; elles furent désaffectées après l'explosion de 1946.



Une pièce spécifique de forteresse fut cependant développée dans les années 1930 et qui répondait à ces besoins: le canon tourelle de 10,5cm modèle 1939 (portée 20'000 m, voire même 24'000 m avec des obus pointus). La pièce est bétonnée dans le rocher, la volée du canon est totalement extérieure, mais la desserte se fait à l'abri d'un épais blindage hémisphérique, et tout l'approvisionnement en munitions se déroule en souterrain. On décida d'implanter deux systèmes à Dailly, dans un premier temps; les sites de

l'Aiguille, de Righi et de l'Observatoire ayant déjà d'autres affectations, on choisit d'élargir vers l'est le périmètre fortifié et on constitua la **batterie Planaux** avec deux tourelles. Remises à la troupe en 1940, elles restèrent en service jusqu'en 1994.

MAÎTRISER LE CENTRE DU DISPOSITIF

Au fil des décennies, le dispositif tactique s'est étendu d'une simple défense du passage de Saint-Maurice à la recherche d'une maîtrise de la totalité de l'axe, depuis le col du Grand-St.Bernard jusqu'au lac Léman, ainsi que des vallées et accès annexes. Le site de Dailly est resté cependant toujours au centre géographique et névralgique du dispositif, et a dû se mettre en mesure d'intervenir dans l'ensemble du secteur concerné.

Tant que le dispositif restait centré sur le goulet et ses environs, l'artillerie implantée à Dailly pouvait facilement couvrir tout le secteur. Avec la conception du Réduit national, dès 1940, la zone à couvrir s'étale rapidement vers le nord et le sud, ainsi que latéralement. Certes, de nombreux forts d'artillerie et d'infanterie sont implantés dans toute la profondeur du dispositif. Mais ils n'ont, pris individuellement, qu'une puissance de feu limitée. Il faut leur permettre non seulement de se couvrir mutuellement, mais aussi de pouvoir renforcer leur efficacité de manière ponctuelle.

La position de Dailly s'y prête géographiquement bien, encore faut-il que la portée des pièces permette de couvrir tout le secteur. Lors de la conception des tourelles de 10,5cm, à la fin des années 1930, on fut conscient que leur portée et leur puissance de feu ne répondraient que partiellement aux besoins d'agir dans la profondeur. Il n'y avait alors pas d'alternative crédible, si ce n'est des canons de 15cm, existant cependant uniquement en casemate, ce qui ne correspondait pas aux besoins "tous azimuts" de Dailly.

C'est pourquoi, après la Deuxième guerre mondiale et surtout après l'explosion de 1946 qui nécessitait une refondation de l'ouvrage, on opta pour la construction d'un canon tourelle de 15cm. Le développement, révolutionnaire, s'étala sur toutes les années 1950. L'approvisionnement automatisé en munitions, combiné à un pointage assisté hydrauliquement et à une balistique interne particulièrement performante, permettait à cette arme de tirer plus de 20 coups par minute à une distance approchant les 30 km, et ceci dans toutes les directions. On décida d'en implanter deux batteries indépendantes à Dailly, tant à titre de présérie que de système opérationnel. La **batterie T1** fut érigée sur le site - et dans les profondeurs - de l'ancienne batterie E3 (cote 1300), tandis que la **batterie T2** prenait place sur les hauteurs de la Rosseline (cote 1500), dans le secteur de la batterie Planaux. Les



batteries furent remises à la troupe dès 1962 et restèrent opérationnelles jusqu'en 1994. Les projets d'en construire d'autres, à Dailly et ailleurs en Suisse, restèrent lettre morte.

DU HAUT DES CRÉNEAUX...

Les trois caractéristiques géographiques du site de Dailly - hauteur, lame transversale, position centrale - ont été utilisées tout au long de son utilisation militaire. Que l'on remonte le Rhône depuis le lac Léman ou qu'on le descende depuis Martigny, on ne peut s'empêcher de remarquer la présence massive d'un Dailly qui fait office de château-fort naturel sur les hauts de Saint-Maurice. Il ne faut dès lors pas s'étonner que le défenseur ait toujours cherché à mettre les meilleures armes à ses créneaux...

Brigadier Dominique ANDREY

Vice-président de l'ASMEM



LES TOURELLES DE 15 - MERVEILLE

A L'ORIGINE DES TOURELLES, LA CATASTROPHE DU FORT DE

L'histoire des tourelles cuirassées de 15 cm automatiques T1 et T2 de Dailly trouve son origine dans la tragique explosion qui a ravagé le 28 mai 1946, peu avant minuit, la galerie des 10,5, située à 1400 m d'altitude dans l'arête rocheuse de l'Aiguille. Cette galerie, longue de 500 m, desservait 10 embrasures abritant des canons de 10,5 cm, dont 4 front Nord (batterie des Buits), 4 front Sud (batterie Plex) et 2 front Est (batterie Rosseline). Il s'agissait de canons de campagne mobiles, susceptibles d'être déplacés dans d'autres secteurs de combat en fonction de la menace. Dans les embrasures, ils étaient calés par des socles de béton et protégés par un blindage mobile qu'un servant pouvait déplacer en fonction de l'élévation et de la dérive de la pièce. Le fort de Dailly comportait en outre 2 obusiers cuirassés de 12 cm, 6 canons Krupp sur affût à éclipse dont 4 sous coupole, ainsi que 2 tourelles de 10,5 cm aux Planaux (Sainte-Barbe et Saint-Maurice), construites au début de la guerre 39-45.

La dotation en munitions de la galerie des 10,5 était répartie en 3 magasins, placés au cœur du dispositif et contenant chacun 5500 obus, ainsi que de la munition d'infanterie, soit un total de 449 tonnes. Ceux-ci explosent successivement à quelques minutes d'intervalle et le souffle, la chaleur et les gaz ainsi générés se répandent dans l'ouvrage, détruisant entièrement la galerie des 10,5 dont quatre pièces sont projetées dans le vide avec leurs embrasures. La caserne XII s'effondre et la plupart des autres installations (centrale électrique, réservoirs à mazout, transformateurs, central téléphonique, bureaux de tir, quartier sanitaire, atelier mécanique, etc.) sont lourdement endommagées. Une masse de débris rocheux, parmi lesquels des obus, ravage les hauteurs boisées de Lavey et des pierres sont projetées jusque sur les toits de Morcles. Des gaz sortent même à la Place du Casino à Savatan.

Par chance, le gros des effectifs de 286 hommes occupant les lieux (ER art fort IX, cours de tir III art fort, dét Dailly cp GF 10 et personnel d'entreprises de construction Ganty de Pully et Liebhauser de Montreux) est stationné à l'extérieur, cette nuit-là. Malheureusement, dix ouvriers occupés de nuit à des travaux de réfection dans la caserne XII, et de finition du puits du funiculaire reliant Savatan supérieur à Dailly, perdent la vie, pour la plupart asphyxiés par les gaz de combustion. Les hypothèses d'un sabotage ou d'une erreur humaine ayant été rapidement écartées, les experts mandatés par le chef du DMF, le conseiller fédéral Kobelt, attribuent finalement la cause de l'explosion à la décomposition des poudres à base de nitrocellulose. Des cas similaires survenus dans d'autres ouvrages, un mois plus tard dans les Grisons, et le 20 décembre 1947 à Blausee-Mitholz, heureusement sans perte humaine, viennent confirmer ces conclusions. Des directives de sécurité sont alors émises pour minimiser les effets de telles explosions dans les ouvrages existants ou à construire : entreposage séparé des

projectiles et des charges, installation de sas anti-souffle entre les magasins de munition et les autres parties du fort, réalisation dans chaque magasin d'une galerie d'échappement du souffle et des gaz vers l'extérieur, etc.

LES ÉTUDES POUR LA RECONSTRUCTION DE DAILLY

Comme dit le proverbe "A quelque chose malheur est bon". La dramatique explosion du fort de Dailly devient une chance pour le renforcement du verrou de St-Maurice, et même de l'ensemble du secteur de la Brigade de montagne 10. En effet, dès le 17 juillet 1946, la Commission des fortifications entreprend les premières études pour la reconstruction du fort de Dailly, mais parvient rapidement à la conclusion que l'ensemble du dispositif fortifié doit être revu en fonction des nouvelles menaces, en particulier de l'arme nucléaire et des blindés modernes. C'est ainsi que des canons antichars sont installés aux forts de Cindey, Toveyres et Petit-Mont pour battre l'obstacle constitué par le canal de fuite de l'aménagement hydroélectrique de Lavey, alors en construction, ainsi qu'au fort d'Evionnaz. On installe à Savatan et Dailly des positions de lance-mines de campagne de 8,1 cm et de 12 cm, tandis que les pièces d'artillerie obsolètes de 5,3 cm, de 8,4 cm et de 12 cm, qui manquent de protection, sont retirées de tous les ouvrages de la brigade. En outre, pour remplacer les casernes de l'arête de l'Aiguille à la couverture rocheuse insuffisante, on décide de construire pour les garnisons de Savatan et Dailly deux casernes souterraines de 300 et 650 places respectives, protégées contre les effets des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques. Enfin, un quartier de commandement est aménagé sous roche pour le Groupe de forteresse 1 à Savatan supérieur, comprenant poste central de tir, central téléphonique, caserne de 260 places, hôpital de 162 lits, boulangerie pouvant livrer jusqu'à 6000 rations en 24 heures et salle des machines avec 3 génératrices de 590 KVA alimentant les ouvrages de Savatan et Dailly en cas de défaillance du courant électrique fourni par un câble souterrain relié à l'usine de Lavey.

En ce qui concerne le rétablissement de la puissance de feu du fort d'artillerie de Dailly, les études sont plus ardues et vont nécessiter plusieurs années, pour des raisons de budget, mais aussi du fait de la confrontation toujours renouvelée entre les tenants d'une armée mobile et mécanisée, et ceux d'une armée sédentaire, ancrée dans un terrain fortifié. Débat stérile, puisque "le terrain commande", rendant les deux composantes complémentaires, et donc aussi justifiables l'une que l'autre, et qui aboutit en 1951 à la création de la Brigade de forteresse 10, dotée de troupes sédentaires attachées à leur secteur d'engagement, alors que la Brigade de montagne 10 devient la Division de montagne 10, grande unité librement disponible sur l'ensemble du territoire.

Les variantes suivantes de réarmement de Dailly sont étudiées par la Commission des fortifications jusqu'en 1949 :

Il convient de relever que les tourelles de 15 cm mentionnées ici ne sont en fait qu'un projet de développement, avec un canon de 15 cm, de la tourelle de 10,5 cm de 1939, certes avec un allongement appréciable de la portée, mais avec une

cadence de tir limitée à 2 coups par minute (projectile de 42 kg), contre une cadence de 6 coups par minute (projectile de 15 kg) pour la tourelle de 10,5 cm,

	Var 1	Var 2	Var 3	Var 4	Var 5
tourelles de 15 cm (nouvelles)		2		2	2
tourelles 15 cm Les Planaux (en remplacement des 10,5)	2				
canons 15 cm batterie Nord	4	4	4		
tourelles 10,5 cm (existantes) ou 15 cm Les Planaux					2
tourelles 10,5 cm (existantes) Les Planaux		2	2	2	
canons 10,5 cm batterie Nord				4	
canons de campagne mobiles 10.5 cm batterie Nord					4

ce qui ne constitue pas un progrès significatif ! En 1949, la majorité de la Commission des fortifications se rallie pourtant à la variante 4, de manière à conserver la possibilité d'engager l'artillerie de Dailly front Sud, alors qu'une première décision de la Commission de défense nationale (CDN), datant du 30 juillet 1947, prévoyait le réarmement de Dailly avec 4 canons de 10,5 cm batterie Nord et le maintien des 2 tourelles de 10,5 cm Les Planaux, mais en renonçant malheureusement à la construction d'une batterie front Sud.

LE DÉVELOPPEMENT DES TOURELLES CUIRASSÉES DE 15 CM AUTOMATIQUES

C'est dans ces circonstances que le Service technique militaire (STM ou KTA) fait état en 1949 d'un projet de développement d'une tourelle cuirassée de 15 cm automatique, totalement nouvelle, avec une portée de plus de 20 km, mais avec une cadence de 30 coups par minute. Cette pièce d'artillerie de forteresse, unique sur le plan mondial, correspond idéalement aux besoins du fort de Dailly, en satisfaisant trois exigences tactiques : augmentation de la portée, meilleure efficacité du coup isolé, accroissement du tonnage tiré dans l'unité de temps.

Sur proposition du Chef de l'EMG, le commandant de corps de Montmollin, la CDN s'empresse d'approuver en septembre de la même année le développement d'un prototype de cette tourelle automatique, sur la base d'un crédit de 2'200.000. — CHF. En février 1950, en accord avec la Commission des fortifications, elle prend la décision d'implanter 2 tourelles de 15 cm automatiques à Dailly. Le STM entreprend immédiatement les études de détail de cette nouvelle pièce en étroite collaboration avec les Ateliers fédéraux de construction (K+W) de Thoun et le Service du Génie et des Fortifications, et en élabore progressivement le cahier des charges définitif dont les éléments principaux sont les suivants :

- Cadence de tir (feu de salve) : 30 coups par minute
- Cadence de tir (feu de durée) : 15 coups par minute
- Distance de tir horizontale : 2-22 km
- Portée maximale pratique : 20 km
- Élévation : 0-45°
- Diamètre de la coupole blindée : 4,80 m
- Hauteur de la coupole hors sol : 2,10 m

- ◆ Hauteur de la partie enterrée :2,80 m
- ◆ Epaisseur du blindage :0,40 m
- ◆ Poids total du blindage (4 parties) :90 to
- ◆ Poids total de la colonne de rotation avec chaîne d'alimentation : ..285 to
- ◆ Diamètre du puits vertical :2,90 m
- ◆ Hauteur du puits vertical :46 m
- ◆ Calibre du canon :150 mm
- ◆ Longueur du canon :6140 mm
- ◆ Longueur du canon avec frein de bouche et châssis :7440 m
- ◆ Refroidissement à eau (avec antigel et antirouille)..... 300 l/min

(8) - Chaîne d'alimentation en munition

(9) - Tourelle cuirassée avec son avant-cuirasse

(10) - Mécanisme de rotation de la tourelle

(11) - Tapis roulant amenant les projectiles à la base de la chaîne

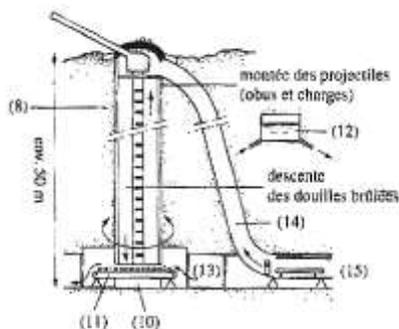
(12) - Réservoir d'eau pour le refroidissement du tube

(13) - Poste central de tir de la tourelle

(14) - Accès à la tourelle par ascenseur et pour le changement de tube

(15) - Local d'entretien avec tube de rechange et pont roulant

Ce cahier des charges a été respecté dans son ensemble, même si certaines caractéristiques ont été adaptées en fonction des essais effectués sur la place de Thoune et des conditions topographiques locales. Ainsi la cadence de tir effective est ramenée à 22 coups par minute, compte tenu des temps morts inévitables des différents relais électromécaniques de commande. Par ailleurs, la distance de tir horizontale sera allongée à 30 km dans les années 80.



Tourelle automatique 15 cm
de Dailly (St-Maurice) années 1950

[Croquis repris de *L'esprit des fortifications*, Rapin J.-J., Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2003]

En ce qui concerne le personnel, le cahier des charges prévoit la mise à disposition d'une équipe de 5 professionnels GF pour le soutien et la surveillance de la troupe lors de l'engagement (1 au pupitre de commande, 2 à la chaîne d'alimentation, 1 à la tourelle, 1 au transport et à la préparation de la munition). Par contre, 46 hommes de troupe (dont 1 chef de tourelle et 3 chefs de magasins) sont engagés pour le transport et la

préparation de la munition, opérations qui ne sont pas automatisées.

LE PROGRAMME DE CONCEPTION, FABRICATION ET CONSTRUCTION DES TOURELLES

Il faut attendre jusqu'en 1962, soit 16 ans après l'explosion de Dailly, et 13 ans après la décision de la CDN de développer la nouvelle tourelle, pour que T1 et T2 soient opérationnelles et enfin remises à la troupe :



- ◆ 1949-1952 Etudes et développement du projet
- ◆ Mai 1952..... Commande de la STM aux K+W de Thoune
- ◆ 1953/1954Début de la fabrication des tourelles
- ◆ 15.03.1956..... Début des travaux de génie civil de T1
- ◆ 01.09.1956..... Début des travaux de génie civil de T2
- ◆ Octobre 1956..... Début de la mise en place et bétonnage de la tourelle T1
- ◆ Juillet 1957 Début de la mise en place et bétonnage de la tourelle T2
- ◆ 21.03.1958..... Début des installations de commande
- ◆ 17.06.1960..... Premiers tirs d'essai à T1
- ◆ 28.03.1960.....Début des essais de tir à grande échelle à T1 et T2
- ◆ 12.07.1962..... Remise des tourelles à la troupe et au CGF

M. Ernst Danz, ingénieur civil ETH aujourd'hui retraité, chargé en 1956 par le Service du Génie et des Fortifications de la direction locale des travaux de génie civil, nous a donné diverses informations sur cette période :

" Les travaux de génie civil de T1 ont été confiés à l'entreprise Liebhauser SA

à Montreux, ceux de T2 à l'entreprise H.-R. Schmalz SA à Berne.

Il n'y avait bien sûr à l'époque pas de tunnelier, ni même de jumbo de forage : les travaux de perforation s'effectuaient donc avec des perforatrices à main. Les ouvriers, logés sur place, travaillaient 11 heures, en deux équipes de jour et de nuit, 6 jours sur 7, soit du lundi matin à 0600 au dimanche matin à 0600. On profitait du dimanche pour effectuer les travaux de maintenance urgents ou qui pouvaient gêner l'avancement. Le béton était fabriqué sur place avec des graviers transportés de la plaine.

La principale difficulté rencontrée a été le recrutement de la main d'œuvre : en effet, nous ne pouvions accepter que des ouvriers suisses avec certificat de bonnes mœurs, et un contrôle très strict était effectué par le bureau GF de Lavey. Comme les entreprises ne trouvaient pas suffisamment de mineurs suisses, le Service Fédéral du Génie et des Fortifications a finalement accepté qu'elles engagent des ouvriers étrangers, mais seulement pour les travaux d'excavation, donc à l'exclusion des travaux de bétonnage, d'aménagement intérieur et d'installation des pièces. "

" Une anecdote : un mineur suisse très compétent, engagé sur la foi d'un certificat de bonnes mœurs en bonne et due forme, aurait dû être renvoyé, suite à une condamnation pour avoir séduit une jeune fille de moins de 18 ans, lors d'une virée en plaine à l'occasion d'un congé. Il a fallu de fortes pressions de l'entreprise pour qu'il soit réintégré au vu de ses compétences professionnelles ! "

Le problème de la main-d'oeuvre a également été évoqué lors de l'interview des adj sof Muller et sgtm Bressoud :

" Les ouvriers devaient être suisses et posséder un casier judiciaire vierge. Ils étaient contrôlés au portail grâce à un jeu de photos et recevaient ensuite un jeton à restituer lors de la sortie. Les agents GF effectuaient en outre des contrôles sur les places de travail. Mais le secret était mal gardé, car les superstructures de construction étaient visibles des hauteurs dominantes.

Les travaux d'excavation ont été menés à partir de la galerie d'évacuation des gaz des magasins de munition et de la galerie d'accès. Tous les matériaux d'excavation ont été évacués par ces deux passages et transportés à la décharge de Prarion.

Le transport d'un élément du blindage de la tourelle d'un poids de 26 tonnes, posé verticalement, s'est effectué par CFF de Gerlafingen (Von Roll) jusqu'à la gare de Bex : le convoi était tracté par une locomotive à vapeur, le courant électrique ayant été coupé à cause des risques de contacts avec le blindage. De Bex à Dailly, le transport s'est effectué sur une remorque surbaissée, qui s'est d'ailleurs renversée lors du transport d'un blindage de T2. "

L'INVESTISSEMENT FINANCIER

Le coût final des travaux est difficile à reconstituer, une grande partie des frais d'étude et de développement ayant été pris en charge dans différents budgets annuels de 1950 à 1952. On peut toutefois considérer les chiffres suivants comme des ordres de grandeur plausibles à partir de la commande aux K+W en 1952:

1- Fourniture de T1 et T2	9'700'000.— CHF
2- Montage et divers	2'450'000.— CHF
3- Essais	600'000.— CHF
4- Pièces de rechange et matériel de réserve	2'000'000.— CHF
5- Travaux de génie civil	6'960'000.— CHF
6- Munition	8'570'000.— CHF

soit un total d'environ

30 millions de CHF.

Les coûts des contrôles et des travaux d'entretien de T1 et T2 effectués chaque année par les K+W ont été estimés en moyenne à 12'500.— CHF, montant auquel il faut ajouter les prestations prises en charge par le personnel GF sur place.

Il convient de mentionner également le coût des autres aménagements réalisés à Dailly, (caserne y compris les galeries de liaison, ascenseurs et équipements) pour un montant de 5'415'000.— CHF et à Savatan supérieur (caserne et quartier de commandement) pour un montant de 7'170'000.— CHF.

On prend ainsi la mesure des investissements consentis en quelques années, certes dans le contexte particulier de la guerre froide, en faveur d'un secteur clé de la Brigade de forteresse 10, dont l'importance de la mission est ainsi reconnue au même titre que celle des forteresses du Gothard et de Sargans. Celles-ci ne bénéficieront d'ailleurs finalement pas de l'installation de 2 tourelles cuirassées de 15 cm automatiques, comme cela avait été envisagé lors du développement de T1 et T2, ce qui fait de ces deux pièces des exemplaires uniques au monde et justifie leur conservation dans notre patrimoine historique militaire.

POURQUOI UN Puits DE 50 M ENTRE LA TOURELLE ET LE LOCAL DE PRÉPARATION DE LA MUNITION ?

Lors des recherches menées avec le colonel Jean-Claude Chaperon, cette question nous a interpellé à maintes reprises, mais aucun des spécialistes interviewés n'a pu y apporter une réponse satisfaisante, sinon la nécessité de protéger les servants et les installations par une couverture rocheuse suffisante, à la lumière des expériences françaises de 14-18 et 39-40, telles que mentionnées dans les publications de l'Association Saint-Maurice "La Ligne Maginot" de Louis Claudel et "Combats dans la ligne Maginot" du Commandant Rodolphe. L'apparition de l'arme nucléaire en 1945 pourrait encore renforcer cette thèse, mais alors pourquoi exactement 50 m et non 80 ou 100 m ? La réponse, d'ordre purement technique, proposée par le colonel Chaperon nous paraît la plus plausible, mais suivons sa démonstration :

" En feu de vitesse, la pièce tire 24 c/minute, soit 1 coup chaque 2 ½ seconde. A l'étage à munition, sur le tapis roulant, la préparation de la munition, principalement le montage manuel des fusées, ne peut suivre cette cadence. Il faut donc que toute la munition d'une série soit chargée sur la chaîne à godets verticale avant le début du feu de vitesse, comme les cartouches d'une mitrailleuse préalablement mises en bande.

La chaîne tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et décrit un demi-cercle par-dessus la culasse. Les obus sont introduits dans la chambre à cartouche depuis la gauche, tandis que les douilles sont translâtées sur la chaîne vers la droite. Entre chaque obus, il faut donc laisser un godet vide pour recevoir une douille. L'intervalle entre 2 obus est ainsi d'environ 2 mètres (1,80 m). On a admis la série à 24 coups en feu de vitesse, ramenée plus tard à 22 coups, d'où la nécessité d'une hauteur de puits d'environ 50 m. "

LES FAIBLESSES DE LA TOURELLE CUIRASSÉE DE 15 CM AUTOMATIQUE

De nombreux artilleurs du Groupe de forteresse 2 ont fulminé lors des dérangements inopinés survenus lors de l'engagement prolongé de ces pièces, et qui nécessitaient parfois le déchargement de toute la chaîne d'alimentation.



Certains se sont même gaussés de cette technologie avancée, mais peu fiable, et la rumeur d'enfler et de se répandre par les couloirs du fort jusqu'à l'extérieur. Qu'en est-il en réalité ? Donnons une fois encore la parole à ceux qui ont été les utilisateurs professionnels de ces pièces et dont ils ont été responsables durant de nombreuses années, l'adj sof Muller et le sgtm Bressoud :

" Durant la phase de mise au point de T1, première tourelle construite, donc prototype, un certain nombre de problèmes mineurs sont apparus, et auxquels les

K+W ont apporté des solutions pratiques. On s'est d'autre part aperçu, lors des premiers essais, que la cadence de tir théorique de 30 coups/minute fixée par le cahier des charges ne pouvait pas être respectée. En effet, lors de chaque mouvement de la pièce commandé par le système électromécanique, il y avait un temps mort de quelques centièmes de secondes qui, cumulé au niveau de tous les mouvements, abaissait la cadence réelle à 25 coups/minute. Par la suite, on a même ramené cette cadence à 22 coups/minute, voire 20 coups/minute, cadence idéale pour éviter un maximum de dérangements. Construite avec environ 12 mois de retard sur T1, T2 a profité des expériences faites et des améliorations apportées à T1 et de fait, a toujours mieux fonctionné que celle-ci.

Durant la phase d'exploitation, les dérangements survenus, à l'exception de ceux causés par des erreurs de manipulation, sont imputables en priorité à la complexité du système de commande électromagnétique, conçu pour assurer une sécurité optimale dès le début du processus, c'est-à-dire dès l'«encartouchage», et jusqu'au tir: dès que le moindre incident survenait sur le circuit, par exemple à la machine à sertir, tout le système s'arrêtait, probablement pour éviter tout accident grave. Selon les prescriptions du constructeur, il fallait alors décharger et recommencer le processus de chargement et de tir au début. Ainsi, lorsque la chaîne était chargée de 20 coups, il fallait la décharger entièrement, ce qui prenait du temps.

Les spécialistes GF affectés au service de la pièce ont rapidement mis au point des parades astucieuses pour prévenir ces blocages d'abord, mais aussi pour remettre le tout en fonction, au détriment de prescriptions de sécurité pointilleuses. Toutefois, lorsque la troupe, moins familiarisée avec le service des tourelles, était engagée, les prescriptions de sécurité du constructeur étaient scrupuleusement respectées. En conclusion, le système de commande électromagnétique était complexe, et il était indispensable de bien le connaître et de le pratiquer régulièrement pour bien le maîtriser."

" Nous avons d'ailleurs moins de dérangements avec le personnel des écoles de recrues que nous formions au service de ces pièces, car nous avions plus de temps, et sur une longue durée, à disposition. Nous avons pu faire le changement de canon, du démontage au prêt au tir en moins de 7 heures, ce qui n'était pas réalisable avec du personnel de cours de répétition. D'autre part, les commandants de tir connaissaient insuffisamment les performances de ces tourelles et utilisaient rarement lors des exercices toute leur capacité, ce qui était frustrant pour les servants professionnels de ces pièces comme pour la troupe. "

" A notre avis, ces tourelles très automatisées et complexes du fait de la cadence exigée auraient dû être desservies uniquement par du personnel professionnel et quasi permanent, ou par du personnel de troupe entraîné régulièrement, comme le sont aujourd'hui les pilotes, les équipages de char et autres spécialistes. Par contre, la conduite du tir et le ravitaillement en munitions pouvaient être confiés sans problème à la troupe. "

M. W. Baumann, ingénieur auprès des K+W, qui a participé dès 1954 au développement, à l'installation et à la maintenance des tourelles est du même avis :

" Les dérangements les plus fréquents provenaient de la réutilisation de douilles usagées, suite à un défaut de tolérance. A ma connaissance, il n'y a jamais eu de problème avec des douilles neuves.

Je confirme d'autre part les propos de l'adjoint Muller : on n'a jamais mis au service de pièce (entretien et engagement) le nombre de spécialistes nécessaires (personnel GF permanent, mécaniciens et électriciens), et de nombreux dérangements ont été causés par du personnel de troupe, inexpérimenté, lors de cours de répétition. "

EN GUISE DE CONCLUSION

La réalisation des tourelles cuirassées de 15 cm automatiques constitue sans aucun doute une prouesse technique, qu'il faut mettre au crédit des ingénieurs des Ateliers fédéraux de construction de Thoune, soutenues par le Service technique militaire et le Service fédéral du Génie et des Fortifications. Elle a permis une augmentation significative de la puissance de feu de Dailly, puisque chaque pièce était capable d'amener au but 840 kg de munition par minute (contre 90 kg pour la tourelle de 10,5 cm avec 6 c/minute). Cette puissance de feu, alliée à une meilleure efficacité du coup isolé, est équivalente à celle d'un groupe à 3 batteries d'obusiers lourds de 15cm ! Elle a également apporté une augmentation importante de la portée, particulièrement appréciée des commandants successifs de la Brigade de forteresse 10, en permettant de couvrir les axes du Grand-St-Bernard jusqu'à Sembrancher, de la Forclaz, de Morgins, des Mosses, du Pillon et de La Croix, et la plaine du Rhône du Léman à Sion, sous réserve des angles morts inévitables.

Alors pourquoi avoir désarmé ces tourelles en 1995 ? La raison principale en est bien sûr la disparition des menaces classiques de la guerre froide et l'apparition de nouveaux dangers, plus diffus et variés, dont l'appréciation a conduit, en quelques années, du concept d'Armée 61 à celui d'Armée 95 d'abord, puis d'Armée XXI, encore en évolution aujourd'hui. Il y a également le changement de conception de la fortification au sein du Service du Génie et des Fortifications, déjà dans les années 70, préférant la construction de monoblocs aux vastes fortifications sous roche, vulnérables aux munitions intelligentes et nécessitant des infrastructures et des défenses extérieures gourmandes en personnel. Il y a également le souhait d'unifier à 15,5 cm les calibres de l'artillerie mobile ou en monobloc pour rationaliser la logistique et diminuer les coûts. Enfin, les faiblesses de T1 et T2 amplifiées à tort ou à raison par la rumeur ont pu également jouer un certain rôle.

Toutefois, l'expérience recueillie avec les tourelles T1 et T2 est probablement



loin d'avoir été inutile sur le plan de la technique d'armement, en mettant en évidence la complexité d'une tourelle automatique d'un calibre aussi important. Nous en voulons pour preuve la conception plus simple, voire plus rustique, des canons Bison de 15,5cm, mis au point par les mêmes Ateliers fédéraux de construction de Thoune.

La réalisation, puis l'exploitation durant plus de 30 ans, par des générations d'artilleurs et de GF, des tourelles cuirassées automatiques de Dailly, que l'on peut à juste titre qualifier de merveilles de la technique, constituent une épopée attachante, méritant notre admiration et notre respect. Elle témoigne de la volonté d'un peuple et de ses autorités de répondre, immédiatement après les lourds sacrifices consentis durant la seconde guerre mondiale, aux nouvelles menaces de la guerre froide, afin de sauvegarder l'indépendance du pays.

Brigadier Philippe POT

Cdt br fort 10 1989-1993

Sources :

RAPIN J.-J., L'esprit des fortifications, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2003.

RAPIN J.-J., De la garnison de Saint-Maurice à la Brigade de forteresse 10, Association Saint-Maurice d'études militaires, St-Maurice, 2004

FREI Pierre, Il y a 50 ans : la catastrophe de Dailly, bulletin ASMEM, mai 1996.

LOVISA Maurice, liste de documents recensés aux Archives fédérales et copies diverses, 1994.

CHAPERON Jean-Claude, lettres du 26.04.96 et 25.05.96.

Etudes de divers documents et interviews réalisés par Lt-col Chaperon et Br Pot, 1996.

CROSET Christophe, Prises de vues.

ARTICULATION DU COMMANDEMENT SELON OT 61

FORT DE DAILLY

En qualité d'ancien commandant du groupe de forteresse 2, puis ancien commandant du régiment de forteresse 19, et enfin ancien chef de l'artillerie de la brigade de forteresse 10, c'est bien volontiers que je peux vous remémorer l'articulation et l'engagement de groupe d'artillerie de forteresse 2 à Dailly, et ce, selon l'ordre d'engagement "BORNAN" de la brigade de forteresse 10 en cas de mobilisation générale.

Il faut tout d'abord situer Dailly, par rapport aux autres forts d'artillerie du régiment de forteresse 19 :

- ◆ dans le Chablais vaudois, en dessus d'Yverne, le groupe de forteresse 4 à "Champillon"
- ◆ à cheval sur le verrou de St-Maurice, le groupe de forteresse 1 à "Scex - Cindey - Savatan"
- ◆ au-dessus de Savatan supérieur, le groupe de forteresse 2 à "Dailly"
- ◆ au coude du Rhône à Martigny, le groupe de forteresse 3 "Aux Follatères"
- ◆ dans les Dranses, de part et d'autre d'Orsières, le groupe de forteresse 22 à "Champex-Commeire".



Le fort de Dailly se trouve au centre du dispositif d'artillerie du régiment de forteresse 19. C'est à Dailly que l'on trouve le gros de l'artillerie soit 6 batteries dont 3 en appui général au profit des troupes de la brigade de forteresse 10. D'où l'importance primordiale de cet ouvrage d'artillerie.

Le groupe de forteresse 2 est subordonné au régiment de forteresse 19, lui-même subordonné à la brigade de forteresse 10.

Voyons maintenant l'articulation de groupe de forteresse 2, qui est un groupe de forteresse type B, car il ne possède pas de moyens de conduite et direction des feux, contrairement aux autres groupes de forteresse du régiment de forteresse 19. L'état-major du groupe de forteresse 2 ne dispose pas d'officier adjoint pour l'infanterie, pas d'officier adjoint pour l'artillerie, pas d'officier transmission, pas de chef commandant de tirs et pas d'officier de réparation.

Le groupe de forteresse 2 est composé de 29 officiers, 101 sous-officiers et 485 soldats, soit un effectif total de 615 hommes.



ARTICULATION DU GROUPE DE FORTERESSE 2

- ◆ état-major du groupe de forteresse 2
- ◆ compagnie d'infanterie de forteresse I/2
- ◆ compagnie d'artillerie de forteresse II/2
- ◆ compagnie de service de forteresse III/2

1 - ETAT-MAJOR DU GROUPE DE FORTERESSE 2 (6 OFFICIERS)

- ◆ 1 commandant
- ◆ 1 adjudant
- ◆ 1 officier de renseignements
- ◆ 1 médecin
- ◆ 1 quartier-maître
- ◆ 1 officier de protection atomique et chimique

2 - COMPAGNIE D'INFANTERIE DE FORTERESSE I/2

3 - COMPAGNIE D'ARTILLERIE DE FORTERESSE II/2

Sections	Officiers	Sous-officiers	Soldats	Total
Commandement	1	3	3	7
Infanterie 1	1	6	34	41
Infanterie 2	1	6	31	38
Infanterie 3	1	6	31	38
Infanterie 4	1	6	31	38
Infanterie 5	1	5	31	37
Lance-mines 8,1cm mobile	1	4	18	23
Lance-mines 8,1cm fort 1	1	3	12	16
Lance-mines 8,1cm fort 2	1	3	12	16
Total	9	42	203	254

4 - COMPAGNIE DE SERVICE DE FORTERESSE III/2

Armement	
7,5mm fusil d'assaut à lunette	10
7,5mm mitrailleuse 51 mobile	4
7,5mm mitrailleuse forteresse 51/80	17
8,1cm lance-mines 33 mobile	4
8,1cm lance-mines forteresse 56/60	4
8,3cm tube roquette 80	10
9cm canon anti-chars 50/57 affût à pivot	1

Sections	Officiers	Sous-officiers	Soldats	Total
Commandement	1	2	1	4
Artillerie canon tourelle 10,5cm	1	4	21	26
Artillerie canon forteresse 10,5cm 1	1	4	21	26
Artillerie canon forteresse 10,5cm 2	1	4	21	26
Artillerie lance-mines forteresse 12cm	1	3	15	19
Artillerie canon tourelle 15cm 1	1	4	23	28
Artillerie canon tourelle 15cm 2	1	4	23	28
Total	7	25	125	157

Armement		
10,5cm canon forteresse 39 L 42 affût à flasque	2	Dailly nord gauche
10,5cm canon forteresse 39 L 42 affût à flasque	2	Dailly nord droit
10,5cm canon tourelle 39 L 52	2	Planaux
12cm lance-mines de forteresse 59	1	Aiguille
15cm canon tourelle 58 L 42 - T1	1	Righi
15cm canon tourelle 58 L 42 - T2	1	Rosseline

ENGAGEMENT DU GROUPE DE FORTERESSE 2

Dans le cas de mobilisation générale "BORNAN", la brigade de forteresse 10 a

Sections	Officiers	Sous-officiers	Soldats	Total
Commandement	3	22	76	101
Transmission de forteresse	1	3	15	19
Protection d'ouvrage 1	1	3	21	25
Protection d'ouvrage 2	1	2	21	24
Réparation	1	4	24	29
Total	7	34	157	198

constitué les secteurs d'engagements suivants :

Véhicules	
Voiture	2
Voiture de livraison	2
Camion	1
Bicyclette	4

- ◆ groupement de combat "ORMONTS"
- ◆ groupement de combat "CHABLAIS"
- ◆ groupement de combat "CENTRE"
- ◆ groupement de combat "DRANSES"
- ◆ zone de tirs libres d'artillerie "VALAIS".

Le groupe de forteresse 2 appartient au groupement de combat "CENTRE". Il est renforcé par :

- 2 sections de défense contre avions du groupe de défense contre avions de forteresse 19
- 1 équipe de poste de calculs de tirs de groupe du groupe de forteresse 1

Le groupe de forteresse 2 a reçu la mission suivante :

- assure l'intégrité de ses ouvrages fortifiés
- coordonne la défense extérieure rapprochée de Dailly
- tient prêtes ses batteries d'artillerie

A titre indicatif, je vous donne l'engagement de l'artillerie du groupe de forteresse 2, selon l'ordre « BORNAN ».

Col Edgar ELSIG

Ancien chef de l'artillerie de la br fort 10

Unité de feu	Appui direct		Appui général		
	gr cbt	Autre possibilité	1ère priorité	2ème priorité	3ème priorité
Batterie lance-mines 12cm	CENTRE	CHABLAIS			
Batterie 10,5cm canon Dailly nord gauche	CHABLAIS				
Batterie 10,5cm canon Dailly nord droit	CHABLAIS	ORMONTS			
Batterie 10,5cm canon tourelle			CENTRE	ORMONTS	CHABLAIS
Batterie 15cm canon tourelle T1			CHABLAIS	ORMONTS	CENTRE
Batterie 15cm canon tourelle T2			DRANSES	CENTRE	ZTLA VS

Dans notre prochain bulletin, nous vous livrerons la liste des officiers qui ont servi à Dailly. Cette liste sera décrite par année et par fonction.

Col EMG Armand MOTTO-CAGNA

DAILY - UN LIEU, UN SITE, UNE ÂME

QUEL AVENIR POUR LE PASSÉ ?

Chers camarades de l'ASMEM, lors de l'exercice « Zeus » de la brinf 2, beaucoup de demandes de nos bataillons et unités se sont portées sur des structures des commandements préparées telles que nous les connaissons dans les années 80. Nous avons dû constater que ces structures ne sont simplement plus à disposition et, pour notre niveau, les rares postes de commandement qui sont encore mis à disposition par l'armée, ne sont plus « mis à jour ».

Dans la course à l'économie, le secteur des infrastructures est en pleine restructuration, au profit d'une mobilité accrue et d'une économie à tout prix. Les éléments de la première heure sont déclassés au rang de monument, vendus à des institutions ou des privés, ou simplement murés. Les frais d'entretien et les investissements pour ces installations ne veulent plus être pris en charge par les budgets courants du département militaire.

Si, actuellement, aucune menace classique ne justifie une conservation pure et dure de toutes les installations militaires de la guerre froide, il serait faux de manquer au devoir de mémoire de la période moderne de notre état fédéral.

DOIT-ON ÉCONOMISER SUR NOTRE DEVOIR DE MÉMOIRE ?

Dans les grandes réorganisations, voire révolutions, que l'armée est en train de vivre, il est un élément qui subit de plein fouet les mesures d'économies ciblées, au profit d'un réarmement technologique et d'une économie plus pingre. Ce sont les fonds mis à disposition du devoir de mémoire, par la mise en valeur du patrimoine. La Confédération a bien heureusement inventorié les sites dignes de protection, mais, outre ce travail d'inventaire, il reste toute la mise en valeur de monuments de valeur exceptionnelle. Cette architecture minimaliste, se distingue des autres, spécialement au point de vue des critères techniques qui doivent faire l'objet d'une consolidation.

Témoin d'un passé présent, la valeur de l'architecture militaire, peut-être plus que toute autre, réside dans la fonctionnalité. Elle est le résultat d'une longue et lente élaboration visant à obtenir une efficacité de plus en plus grande. Les progrès de plus en plus rapides de l'armement rendent bien entendu désuètes toutes ces installations.

La perception que l'on a du monument est digne d'intérêt, ainsi que la valeur symbolique de l'édifice. Si les autres pays ont fait de leur ouvrages de combat des monuments à la guerre, dans notre pays, nous pouvons célébrer la paix et mettre en valeur la chance que nous avons eue à échapper aux fléaux engendrés par un conflit. Le site de St-Maurice s'y prête de manière exemplaire. L'ensemble doit faire l'objet d'une réflexion cohérente. L'approche géographique politique et historique de ce site est d'une richesse infinie. Dans ce cadre, l'histoire doit évoquer les événements qui sont à l'origine de la naissance de ces édifices qui ont

servi à verrouiller la cluse de St-Maurice

A St-Maurice, nous bénéficions d'un site d'intérêt international. Dans le cadre des tâches attribuées à la Confédération, il est important qu'une prise de conscience de la part de nos politiques et de nos citoyens soit rendue effective par des actions propres à la sauvegarde du patrimoine. L'avenir des fortifications de St-Maurice sera assuré si, sans contestation, tous les partenaires concernés, sont persuadés qu'il existe un potentiel touristique, tant par l'histoire qu'il rappelle que par la qualité de son architecture et l'étonnement admiratif provoqué par une construction souterraine de cette ampleur, en pleine montagne. Pour cela, nous ne devons pas avoir honte de notre passé.

Au sujet des musées militaires, le Conseil fédéral pense que : « *La conservation des biens culturels historiques de l'armée devra, comme jusqu'à présent, être assurée par un partenariat entre la Confédération et l'initiative privée. Dans cette perspective, le soutien à des tiers par le DDPS reste subsidiaire et se limitera en premier lieu à la sauvegarde, à la préparation du matériel d'armée présentant une valeur historique. La création et l'exploitation de musées exige des capacités techniques et en personnel dont le DDPS ne dispose pas. C'est pourquoi les nombreuses associations de soutien et le travail bénévole continueront à jouer un rôle central pour la conservation de l'héritage culturel de l'armée* ». En deux mots, il ne se sent que très peu concerné par ce devoir de mémoire et, pourtant il s'agit de culture et de patrimoine !

A l'instar de beaucoup de forteresses d'altitude, celles de Savatan et Dailly (par son funiculaire) peuvent-être rendues visitables à l'année. La valorisation d'un site de cette ampleur aura un coût élevé. Vraisemblablement, les ressources dégagées couvriront à peine les frais d'exploitation. Il est à ce point de vue clair que la collectivité en charge de ce patrimoine devra en assumer ultérieurement sa conservation. Dans ce contexte, est-ce que nous devons attendre 40 années pour une prise de conscience de la valeur historique de ce patrimoine, comme cela été le cas pour les ouvrages de la ligne Maginot ?



Le complexe fortifié est trop grand pour pouvoir survivre sans utilisation. C'est dans ce contexte qu'une solution mixte doit être prônée. Le challenge serait de rendre à l'ensemble fortifié sa splendeur originelle, pour qu'il soit prêt à affronter les ans, en état de fonctionnement, à la fois pour l'armée et pour les visiteurs. L'accent doit être mis sur la nécessité d'une mobilisation de tous les élus et de la Confédération quant à la sauvegarde de ce patrimoine qui est considéré dès lors comme une propriété collective.

Nous trouvons dans la cluse de St-Maurice un patrimoine défensif, unique au

monde et ceci depuis 5 siècles. Au Chablais, le développement du tourisme rural est une activité de complément à laquelle on n'a pas le droit de renoncer. Elle ne suffira pas seule à remplacer totalement toute la production, mais elle peut contribuer à maintenir des places de travail. Pour rendre attractive la contrée, il faut donner des choses à voir et à faire. Les gens viendront dans la région de St-Maurice, parce qu'à un certain moment, quelque chose s'y est passé. . Une mise en valeur est fondamentale.

En France, dans les années 1950-1960, la Direction des Constructions et Armes Navales envoyait tous les équipements des forteresses à la ferraille, pour un bénéfice absolument dérisoire pour le budget de l'Etat. La plupart de ces ouvrages étaient en parfait état et n'avaient pas encore fait leurs tirs d'épreuve. La France, à l'époque, a envoyé l'ensemble à la ferraille sans tenir compte de la valeur intrinsèque de ces pages d'histoire. Ne répétons pas cette erreur.

Afin d'assurer la pérennité de ces ouvrages, une prise de conscience collective à la grandeur de ces cavernes nous permettra de conserver ce patrimoine d'exception. C'est le devoir de mémoire de chacun de laisser à nos générations futures un patrimoine de qualité. Prenons-en conscience.

Cher camarades de l'ASMEM, engagez-vous dans la sauvegarde du patrimoine du XXème siècle, avant que tous les témoins de l'histoire moderne de notre pays soient dilapidés. l'Histoire vous en sera reconnaissante.

Lt col Pascal BRUCHEZ

IN MEMORIAM

Le Commandant de Corps Enrico FRANCHINI, ancien Commandant du 3e Corps d'armée, nous a quittés le 23 août dernier.

Sa personnalité exceptionnelle, son rayonnement, son autorité naturelle, mais aussi sa générosité foncière et son intelligence du cœur en faisaient un chef de grande classe. Servir sous ses ordres était un privilège. Ami de l'Association Saint-Maurice, il en appréciait les travaux. En 1979, il avait accepté d'ouvrir le Symposium international que nous avions organisé à Saint-Maurice. De son message, retenons ces deux affirmations: " ... Une fortification est à la fois science et promesse ..." ou encore, " ... nous défendons des valeurs humaines très élevées ...". Affirmations qui dépeignent celui qui en est l'auteur.

Lt col Jean-Jacques RAPIN
Président d'honneur de l'ASMEM

DAILY - UN CENTRE MODERNE DE COMPÉTENCE

CCIDD – CENTRE DE COMPÉTENCE INFRA - DEFENSE DAILY



Le Commandant des Forces Terrestres, le commandant de corps Luc Fellay, a décidé, qu'à partir du 30 mars 2006, l'artillerie de forteresse appartenant à la formation des blindés et de l'artillerie (FOAP bl/art) réintègre les hauts de St-Maurice, sous la forme d'un Centre de Compétence de l'Infrastructure de Défense à Dailly, (CCIDD). Ce centre de compétence regroupe tout le savoir-faire pour les systèmes d'armes lance-mines de forteresse 12 cm et du canon 15,5cm BISON .

Dès janvier 2007 débutera l'instruction pour la composante de l'infrastructure de défense et de conduite, soit l'infra de sécurité (contrôle d'entrée des personnes et bagages pour les PC), l'infra de protection (prévention et lutte contre les incendies) et l'infra technique (exploitation et maintenance des systèmes pour la survie dans les PC ou ouvrages de combat), ceci pour l'ensemble de tous les ouvrages de conduite et de combat de notre pays. Cette partie formera le commandement des écoles infra/QG 35.

Pour terminer, l'instruction de la composante pionnier/sûreté pour la protection extérieure des ouvrages de combat et des positions de barrage se mettra en place dans le deuxième semestre de 2007. Cette instruction pourra débuter dès le début 2008, avec la mise en place de KLEOPHE.

Dailly accueillera des écoles de recrues et de cadres. Une centaine de cadres et cinq cents recrues tout au long de l'année y suivront une instruction. Ces militaires assureront le renouvellement des formations du QG, du bataillon infra de la br logistique et du seul gr art fort subsistant.

Les troupes de forteresse ont été sacrifiées avec l'entrée de la nouvelle Armée XXI. Cette formation a quitté Dailly pour s'installer dans l'arsenal d'Aigle et laisser

la place à d'éventuelles autres troupes. L'ASMEM avait pu, lors d'une assemblée générale, visiter à Aigle les installations pour l'instruction de l'artillerie de forteresse qui a subsisté à cette nouvelle armée. Depuis, du chemin a été parcouru. L'instruction n'a jamais cessé. Et c'est aujourd'hui le retour à Dailly sous la forme d'un commandement et d'un centre de compétence que l'on retrouve l'instruction de ces systèmes. Dailly, le retour, dans un centre de compétence moderne.

Pour l'instruction de toutes ces composantes, Dailly dispose de bâtiments modernes et relativement neufs. De nombreux systèmes sophistiqués, pour l'artillerie de forteresse, telles que les salles INTAFF et FARGOF, y ont été installés. Pour l'instruction de l'infra, un centre de lutte contre le feu, des systèmes modernes et de hautes technologies pour le contrôle des personnes, la lutte contre les incendies en milieu souterrain ont pris place dans le centre d'instruction et dans des anciennes casernes souterraines.



Le nouveau commandant désigné par le cdt des FT pour la conduite de cette école et centre de compétence a été nommé au 1.8.2006. Il s'agit du lieutenant colonel Serge Monnerat, officier de carrière et membre de l'ASMEM. Les structures en matière de personnel ont été récemment acceptées et ce sont plus de 20 officiers et sous-officiers de carrière qui vont y assurer un savoir-faire.

La prochaine assemblée générale de l'ASMEM aura lieu à Dailly et comprendra une visite des installations avec démonstrations de tirs et des différents systèmes.

Lt col Serge MONNERAT

cdt E infra/QG 35 et du CCIDD

Glossaire

INTAFF	: Integriertes Artillerie Feuer Führung « conduite du feu intégrée pour l'artillerie »
FOAP	: formation d'application
FARGOF	: système de conduite du feu de l'art forteresse
KLEOPHE	: Konzeption für die Leistungserbringung, Organisation und Planung des HEeres

EN CHINE

LA CHINE – PAYS DE TOUS LES CONTRASTES.

L'ASMEM a eu le plaisir d'accomplir son traditionnel voyage d'étude au berceau de la civilisation des Tang, des Song, des Yuan, des Ming, des Qing. C'est une Chine moderne qui nous a accueillis à bras ouverts, 10 jours durant. Nous avons été émerveillés par la richesse de son histoire et par l'éclat de son avenir.



La Chine est grande,... et c'est un pléonasme que de le citer, mais nous avons vu tellement de choses en si peu de temps que les séquences qui nous ont été proposées ont laissé à chacun l'envie d'y retourner.

Notre périple a commencé à **Beijing**, la capitale du Nord, qui exprime une sorte de capitale idéale, avec son urbanisme moderne orienté vers le développement. Petit à petit, les véhicules prennent la place des vélos. Lorsque Mao, à la tête de son armée de paysans, pénétra dans la capitale dévastée et abandonnée, c'était encore une ville médiévale, avec ses puissantes murailles, ses canaux et ses parcs. Autrefois, toutes les villes chinoises étaient murées, et nombre d'entre elles ont gardé leur enceinte jusqu'aux grands travaux d'urbanisme des années 1950. Aujourd'hui, Beijing connaît les plus grandes transformations jamais réalisées depuis l'arrivée des Mongols, il y a plus de 800 ans. Les monuments ancestraux encore en place semblent narguer les urbanistes qui cherchent des solutions à ce développement exponentiel dû à l'attrait des cités par les populations en recherche de travail. Axes, palais impérial, ceintures urbaines contraignent le développement à se conformer à

des orientations et à des règles dont le devoir de mémoire fait souvent les frais. Heureusement, le tourisme prend de l'ampleur et la Chine est consciente des richesses qu'offre ce filon.



Nous avons marché sur la muraille de Chine. Bien sûr pas sur les 6000 kilomètres principaux qui parcourent le pays au nord d'est en ouest, mais sur un tronçon d'une dizaine de kilomètres. Historiquement, la muraille de Chine ne s'est pas construite en seule fois. Le principe de construction gigantesque de ce type de muraille est né un demi-millénaire avant notre ère, alors que des dynasties rivales luttaient pour l'hégémonie et établirent des murailles de protection en plein

cœur de la Chine. Vers 220 avant Jésus Christ, Shi Huangdi, le fondateur de l'Empire des Dix Mille Générations, décida de relier entre eux différents tronçons de muraille et de les restaurer pour en parfaire le caractère défensif. Cet empereur est le même amateur de projets grandioses, qui fit modeler cette armée de soldats en terre cuite destinée à protéger son mausolée à Xi'an.

Nous quittons Beijing et sa gare extraordinaire pour nous rendre en train couchette à Xi'an.

A **Xi'an**, oasis à l'abri des remparts de la cité des Ming (14ème siècle), nous avons retrouvé le charme des quartiers restitués d'autrefois. Les remparts sont l'une des fiertés de Xi'an. Au pied de chaque porte principale, des jardins ont été aménagés et, en cette période de l'année, ils sont d'une splendeur romantique.

Un beau jour de mars 1974, des paysans de la commune populaire de Yanzhai découvrent en creusant un puits un quartier de guerriers en argile. C'était le prologue à l'une des plus grandes découvertes archéologiques du 20ème siècle. Plus de 7000 guerriers, cavaliers, fantassins, placés là, en ordre de bataille par le premier empereur de Chine, Shi Huangdi des Qin (210 av. J.-C.) pour veiller sur son tumulus.

Nous rejoignons ensuite, en avion, la ville de Nakin, les yeux encore émerveillés.

La ville de **Nankin** est une ville qui se veut résolument moderne et consciente de la valeur du développement durable. La rencontre avec le maire de cette ville de 7'000'000 d'habitants a été pleine d'enseignements et a montré que l'aspect écologique n'était pas un vain mot, dans ce pays en pleine explosion démographique. La situation de la ville, au bord du Yangzi, attire désormais plus les investisseurs que les empereurs. Le port fluvial, qui peut accueillir les bateaux de plus de 10'000 t, se situe à la croisée des voies ferroviaires, routières et



aériennes. Le Grand Pont, qui date de 1968 et qui relie les 2 rives du Yangzi, est le seul à enjamber le fleuve sur 900 km. Il est clair qu'avec cette situation géographique privilégiée, Nankin a un avantage économique certain. Une partie des canaux a été remise en eau par des barrages et l'on peut canoter dans des « bateaux dragons », beaucoup plus calmes que les péniches d'assaut dans lesquelles nous avons navigué en Suède. Nankin a connu un passé prestigieux dont la ville a gardé, avec beaucoup de respect, les traces : Remparts d'époque Ming qui fixent encore les limites de la cité, monastères bouddhiques, tombeaux impériaux, mausolées et très belles collections de bronzes, de porcelaines et de jades, dans l'un des plus riches musées de Chine.

Le plus émouvant fut sans doute le Mémorial pour les 300'000 victimes du « massacre de Nankin ». En 1937, sous les ordres du Prince Asaka dit "le boucher de Nankin", les troupes japonaises entrent dans la ville chinoise de Nankin avec, pour consigne, de ne pas faire de prisonniers. Pendant plusieurs jours, les soldats nippons, avec l'assentiment quasi-officiel de leur chef, exécutent des dizaines de milliers de civils tandis que le prince Chichibu et le prince Takeda organisent méthodiquement le pillage des richesses de la ville. Des milliers de tonnes d'or sont ainsi envoyées vers le Japon.



Dans cette ville, la Chine ancienne et la Chine moderne se croisent à chaque coin de rue.

A quelques 300 km de Nakin, nous retrouvons la ville moderne de Shanghai, tout en parcourant des paysages pleins de charme.

Si, pour voir 1000 ans d'histoire, il faut se rendre à Beijing, pour voir la capacité de production de ce pays, il faut se rendre à Guangzhou (Canton) et pour connaître ce qui se fait dans la Chine actuelle, il faut aller à **Shanghai**. Notre pays a d'ailleurs assuré sa présence diplomatique et consulaire dans ces trois pôles d'attractions. Shanghai est une ville en pleine croissance et ceci, depuis les années 1980. Elle est une mégapole parmi les plus peuplées et les plus étendues du monde. Pleine d'ambition, elle s'efforce de devenir une place financière, de rester un foyer culturel et de rester à la pointe de la mode. Elle se veut la ville branchée de la Chine. Un des lieux centraux est le Bund (terme anglo-indien qui désigne un quai établi sur une berge boueuse). Ce boulevard qui longe le fleuve Huangpu était le lieu de la première implantation occidentale. La ville, longtemps perçue comme la « vache à lait » de la Chine, n'avait guère valorisé des centaines de sites aujourd'hui protégés (plus de 300). En 1985, l'urbaniste en chef de la ville affirmait que la métropole devait être rasée



et reconstruite pour juguler 3 problèmes majeurs : le trafic saturé, le déficit permanent de logements, une pollution excessive. D'une phase d'« ouverture » à la suivante, l'architecture et l'urbanisme sont devenus les témoins vivants d'un passé qui n'est désormais plus renié, mais revendiqué dans ce qui se veut être le musée vivant de l'architecture. Echange entre la ville et l'occident, Shanghai se révèle être un lieu propice aux expérimentations, à la qualité architecturale et à la modernité, bien plus qu'une ville coloniale. Elle organise régulièrement pour ses édifices modernes des concours d'architecture internationaux auxquels la crème des concepteurs prend part.

Longeant la ligne de train à sustentation magnétique actuellement en service avec le Maglev et qui relie l'aéroport et le centre de ville de Shanghai, à la vitesse de 430 km/h, notre bus semble à l'arrêt lors du croisement de ces bolides. Nous atteignons l'aéroport de Shanghai qui va nous amener à notre dernière étape, Hong Kong.

La ville de **Hong-Kong** faisait partie du Top Ten des meilleures villes du monde pour les banques et les affaires. Les tours des prestigieux investisseurs rivalisent d'audace pour leur hauteur, leur finesse et leur beauté architecturale. Une nouvelle ville vient de naître, la superpuissance du 21ème siècle, avec les miroirs des palais et des palais de miroirs. Le 1er juillet 1997, Hong-Kong est revenue à la Chine et son statut a changé. La ville est devenue une région administrative spéciale et ceci, pour 50 ans. Cet accord avait été passé avec l'ONU en 1984. Cela assurera les points suivants : vie capitaliste, accès consulaire facilité, anglais comme langue officielle, indépendance au niveau des devises, port franc, limitation de l'immigration chinoise,.... Ces arrangements ont pour but de créer une situation durable et stable dans ce gigantesque « cadeau » que fait l'histoire à la Chine. Hong-Kong nous a cependant donné l'impression d'une ville vieillissante et fatiguée.



Un grand merci aux organisateurs de ce voyage extraordinaire, à l'ambassade de Chine en Suisse, aux attachés militaires de Chine et de Suisse... et à tous les participants pour la super ambiance qui a régné tout le long de ce périple.

A bientôt, pour de nouvelles aventures, dans le cadre des activités de l'ASMEM.

Lt col Pascal BRUCHEZ

VOYAGE ASMEM 2007 : ESPAGNE

Vous le savez déjà par la voix de notre Président, durant notre superbe escapade en Chine, c'est l'Espagne qui va nous recevoir en 2007.

C'est probablement avec l'aide de notre Attaché de défense à Madrid, le col Markus ORGIS, et l'Attaché de défense espagnol accrédité en Suisse avec lieu de résidence à Berlin, le col Francisco Javier FERNANDEZ ANDRES, que nous mettrons sur pied ce voyage.



Ce voyage doit nous permettre de combler nos souhaits dans les domaines militaires, historiques et culturels, de la région Madrilène. Nous garderons probablement le même hôtel à Madrid.

Sans que le détail soit déjà planifié, il est dans nos plans de visiter les sites suivants:

Le jeudi 13 septembre 07 en fin de journée, nous prendrons le vol Genève-Madrid. Le vendredi, la journée sera consacrée à la visite de Madrid et de ses merveilles. C'est

en train que nous nous rendrons le samedi à Tolède, afin d'admirer l'Alcazar (Palais fortifié construit par les Maures), le musée militaire et la cathédrale gothique (XIII siècle). Une grande partie de ce périple sera consacrée à la Guerre civile de 1936.

Le jour du Seigneur sera l'occasion idéale pour nous rendre au Palais et monastère de l'Escorial, avant de nous recueillir à Valle de los Caidos (Mémorial Franco et aux morts durant la Guerre civile).

Une partie un peu plus officielle aura lieu le lundi 17 septembre 07, avec des informations sur la défense espagnole. C'est également le jour de notre retour, car dans la soirée nous prendrons le vol Madrid-Genève.



Ce voyage est limité à 40 participants et les élus seront retenus en fonction de l'arrivée des inscriptions (first come first serve!). Alors n'hésitez pas et réservez les dates dans votre agenda!

Col EMG Jean-Denis GEINOZ

FINANCES

ENCAISSEMENT DE LA COTISATION 2006

Nous nous permettons de joindre à cette publication une facture, avec un bulletin de versement (BVR) personnalisé, relative à la cotisation annuelle 2006.

Elle reste fixée à **CHF 30.—**.

Les Membres à vie, honoraires et correspondants sont dispensés de cotisation, mais leurs dons sont toujours les bienvenus.

Votre contribution nous permet :

- ◆ de financer les activités courantes de l'Association,
- ◆ d'acquérir de nouveaux ouvrages pour le centre de documentation,
- ◆ d'entretenir et d'étendre nos relations avec d'autres associations,
- ◆ de contribuer à des actions ponctuelles de sauvegarde du patrimoine fortifié,
- ◆ et surtout d'organiser aussi régulièrement que possible des informations et activités à votre intention.

Notre Trésorier vous sera reconnaissant de la promptitude de votre versement et vous remercie de votre appui.

MODES DE PAIEMENT

Suisse : uniquement à l'aide du BVR personnel annexé à la facture nominative jointe au présent document.

Etranger : Lors de paiement, indiquer l'IBAN, le BIC et l'adresse de l'institut postal ou bancaire :

- ◆ **POSTE** : **IBAN** : CH41 0900 0000 1901 0611 9 / **BIC** : POFICHBE /
Adresse : Postfinance CH - 1630 Bulle
- ◆ **BANQUE** : **IBAN** : CH11 0076 7000 L502 1762 7 / **BIC** : BCVLCH2L /
Adresse : Banque Cantonale Vaudoise CH - 1000 Lausanne

PAS DE CHEQUE svp, les frais d'encaissement sont trop élevés.

Lt col Marc GIRARD

Trésorier ASMEM

AGENDA 2007

Les activités 2007 seront les suivantes

- ◆ **le 30 mars 07**, notre association participera à la commémoration des 300ans du décès de Vauban, aux Invalides à Paris. Pour ce qui concerne l'année Vauban 2007 à proprement parlé, nous vous proposons de consulter le site www.vauban.asso.fr. Vous y trouverez une rubrique agenda des célébrations, qui est régulièrement mise à jour;
- ◆ **le 08 juin 07**, l'Assemblée Générale aura lieu dans notre quartier de prédilection, la forteresse de Dailly, qui a retrouvé ses lettres de noblesse avec le CCIDD;
- ◆ **du 13 au 17 septembre 2007**, nous nous rendrons en Espagne afin de parfaire notre culture militaire;
- ◆ **le vendredi 28 septembre 2007**, nous serons les hôtes privilégiés du Swiss Raid Commando. Durant cette phase de la compétition, qui se déroule sur 3 jours, les 160 patrouilles admises au départ seront en pleine "Sélection". Cette épreuve se déroulera entre Bière et le lac Léman. Elle est principalement axée sur les compétences physiques et techniques des raiders. Les raiders doivent visiter le plus grand nombre de postes possibles afin d'accumuler les points nécessaires pour la suite de la compétition. www.src.ch.

Vous pouvez vous inscrire à ces manifestations à l'aide du bulletin d'inscription joint au présent courrier.

Les membres qui se seront préinscrits recevront des informations détaillées environ un mois avant chaque manifestation.

L'Association St-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, devenue par la suite l'Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires est née en 1974 à l'occasion de la réédition suisse du livre du Lt col Rodolphe « Combat dans la ligne Maginot ». Outre ses publications, elle organise chaque année des voyages d'études et se préoccupe de la sauvegarde de notre patrimoine fortifié.

Chacun peut en devenir membre :

Association Saint-Maurice d'Etude Militaires (ASMEM)

Case postale 25, CH - 1890 St-Maurice

www.asmem.ch

2007, ANNÉE VAUBAN (300 ANS DE SON DÉCÈS)

ENTRE L'AZUR DU CIEL ET LE BLEU SOUTENU DE L'OcéAN.

Chers camarades, l'année 2007 sera marquée un peu partout par les commémorations des 300 ans du décès de notre Maréchal aux multiples facettes. Je pense que chacun sera attentif aux diverses manifestations organisées, particulièrement en France, et profitera d'une de celles-ci pour s'y rendre en « pèlerinage ». L'association Vauban a également prévu toute une série de rééditions de ses œuvres qui feront certainement la joie de vos bibliothèques.

Dans les coins et recoins de France, nous constatons le résultat de ses œuvres pluriséculaires et pluridisciplinaires. Il est à l'origine de grands progrès du point de vue de l'urbanisme des villes et, par conséquent l'œuvre de ce Léonard de Vinci du Premier Empire se verra consacrée toute une année durant.

BELLE-ÎLE-EN-MER, L'AVANT POSTE

Je veux vous conter une petite anecdote. Il y a une vingtaine d'années, alors que j'étais étudiant, le chanteur Laurent Voulzy sortait un tube qui tournait pratiquement en continu sur les chaînes FM. Il s'agit de « Belle-Île-en-Mer, Marie-Galante ». Je m'étais promis de me rendre une fois sur place pour pouvoir aborder cette île, tel un corsaire envahissant un territoire inconnu, une contrée déserte. C'était sans compter sur ce sacré Vauban, qui a renforcé de manière magistrale et esthétique les seuls accès portuaires conséquents à Belle-Île. J'ai dû un peu réviser mes prétentions à cette invasion côtière. Ce fut chose faite, par une visite sur place cette année.

Au point de vue de la topographie, l'île est accessible par le Nord. Vauban a concentré ses défenses sur les quelques points stratégiques qui auraient permis à une troupe un établissement durable dans l'île. Son concept tient du combat retardateur.



VAUBAN INGÉNIEUR EN GÉNIE MARITIME.

La citadelle protège le port du Palais établi au centre de la côte nord-est de Belle-île, située à plus d'une quinzaine de kilomètres de la presqu'île du Quiberon. Dans les débuts du 16^{ème} siècle, un fort carré bastionné est construit sur l'emplacement d'une construction défensive de l'époque médiévale. Le but de ces constructions est de pouvoir empêcher l'établissement, si près des côtes, d'une tête de pont contre les incessantes incursions ennemies (en grande partie anglaises ou de pirates). A l'image de notre défilé de St-Maurice, ce port, dans une proportion gardée, couvre également plus de 500 ans de fortifications et, par conséquent, d'histoire militaire. Dès la fin du 16^{ème} siècle, le dispositif s'est étendu et les fortifications sont modernisées. Elles se sont dotées d'une enveloppe. L'initiateur de ces travaux, Nicolas Fouquet, en remerciement de son engagement, fut arrêté à Nantes, par un certain D'Artagnan, sous prétexte qu'on le soupçonnait de vouloir créer une place forte à son profit. Il fut accusé de vouloir s'y retirer en toute sécurité, pour ses affaires. Jaloux que son surintendant Nicolas Fouquet lui fasse de l'ombre, Louis XIV ordonna son arrêt. Aux yeux du Roi, il était une sacrée concurrence envers sa magnificence.



Quand Vauban se rend sur place en 1683, le « pré carré » est bien avancé dans sa réalisation. En revanche, toute la barrière côtière fait l'objet de travaux importants, la menace de l'Angleterre s'amplifiant. Pour Belle-île, notre Maréchal remet en cause l'ensemble des constructions existantes. Il préconise la construction d'une ceinture fortifiée autour des habitations permettant de tenir un siège, car la région est isolée. Il propose le remaniement de fond en comble

du dispositif existant. Il veut entourer le bourg du Palais d'une enceinte bastionnée. Comme pour chaque projet d'envergure, le facteur financier joue un rôle prépondérant et la réalisation définitive s'est concentrée sur la citadelle.

Lors d'une invasion de l'Angleterre, Belle-île est partiellement détruite et devient pour quelques années anglaise. En 1763, l'île retourne à la France qui entreprend des travaux de renforcement du terrain.

Au 19^{ème} siècle, la forteresse, obsolète face à un obus toujours plus performant, est abandonnée. « Nulle part ailleurs, un système de défense urbaine du Premier Empire n'a été conservé de façon aussi exemplaire et, pour ne rien gâcher, d'une remarquable qualité architecturale ».

MUR DE L'ATLANTIQUE ET PÉRIODE CONTEMPORAINE

A la seconde guerre mondiale, Belle-île joue un rôle central pour la défense entre Lorient et Saint-Nazaire. Elle est suréquipée en système de détection radar et de défense contre avions. Elle sert de base à une escadrille de chalutiers et de vedettes DCA. La citadelle du Palais est occupée, telle quelle par 2 compagnies. L'unique intervention architecturale est la modification de ses remparts, qui ont été crénelés pour mettre en place des mitrailleuses lourdes. L'accès au port a été tenu par un 47 Skoda sur affût forteresse en casemate. Dans l'île, quelques vestiges de ces socles pour radar et batteries DCA sont encore visibles, bien que les ferrailleurs aient accompli leurs viles besognes. « En cas de prise de l'île, les énormes canons de la batterie du Begot de Quiberon auraient assuré la couverture de feu. »



La forteresse de Belle-île a été reprise par un entrepreneur, respectueux du patrimoine et qui a mis toute son impulsion pour la sauvegarde de cette œuvre. Au fil des années, son énergie formidable s'est un peu émoussée sous l'ampleur de la tâche phénoménale. La nature, par son ambassadeur le liseron, refait inexorablement son apparition. A ce jour, la discussion est d'actualité pour que cette merveille patrimoniale soit reprise (du moins partiellement) par un groupe hôtelier et l'Etat Français, de manière à ce que l'abandon ne finisse pas le travail de sape que les troupes anglaises avaient tenté lors de leur « invasion ». La sauvegarde d'un tel patrimoine tient du travail de Titan.

D'autres lieux, d'autres paysages, mais toujours la même problématique « financement » et « prise de conscience patrimoniale et politique ». « La physionomie de Belle-île est conditionnée par cette omniprésence d'un passé défensif, au point que son patrimoine d'architecture militaire classique constitue son plus bel atout touristique pour demain. ». Peut-être que, dans un futur proche, nous pourrions également nous targuer de cette même affirmation, pour notre patrimoine fortifié de Saint-Maurice.

Je quitte Belle-île sous le charme et avec un clin d'oeil à Voulzy, pour m'avoir fait connaître, par la chanson et la poésie, cette œuvre centrale de Vauban.

Lt col Pascal BRUCHEZ

Sources .

Nicolas FAUCHERRE, Places fortes, Bastion du pouvoir.

Alain CHAZETTE, Atlantikwall,

Nicolas LE POURHIET-SALAT, Actes du congrès Vauban à Belle-île.

PROPOSITIONS DE LECTURE***HISTOIRE MILITAIRE SUISSE, PETER STREIT ISBN 2-88474-221-2 PRIX INDICATIF CHF 16.-***

Cet ouvrage, écrit par le Directeur Scientifique du CHPM, esquisse un débat critique en matière de politique de Sécurité, tout en se basant sur les fondements de notre histoire. Cette approche modérée de notre passé historique est bienvenue dans cette période où l'armée suisse connaît de profondes mutations. Il n'est pas inutile d'inscrire ces mutations dans l'histoire militaire de notre pays, en soulignant les continuités et les ruptures qu'elle a connues et qu'elle est peut-être en train de connaître. Indispensable en livre de chevet

LE SERVICE DE RENSEIGNEMENT SUISSE FACE À LA MENACE ALLEMANDE 1939-1945, CHRISTIAN ROSSÉ ISBN 2-7025-1285-2 PRIX INDICATIF CHF 39.-

Les archives se sont ouvertes pour cette recherche en rapport au Service de renseignement suisse durant la 2ème guerre mondiale. En plus d'une foison de renseignements, cet ouvrage donne une vision toute particulière, à la manière dont la Suisse a ressenti la menace alors que l'Allemagne dominait. Elle traite également de la nouvelle situation que notre pays a eue lors de la retraite de l'armée allemande. Cet ouvrage scientifique se lit comme un Roman... Hitler allait-il attaquer ? Roger Masson, Chef du SR, a toujours répondu par une estimation, née de la mise en balance de facteur de crainte et de facteurs de confiance. Ce travail de fournis, condensé dans des rapports, était mis à la disposition des autorités civiles et militaires, afin de leur permettre de prendre la bonne décision au bon moment. Un must dans votre bibliothèque.

LE NORD, FRONTIÈRE MILITAIRE, TOME 2, JULIEN DEPRET ISBN 2-9520574-2-7 €45

Pourquoi la ligne Maginot, n'a pas été prolongée jusqu'à la Manche ? Imbroglie géopolitique, la frontière du Nord a été successivement amputée par le traité de 1815, affaiblie par l'annexion de l'Alsace-Lorraine en 1870, et désavouée à la suite de l'invasion de 1914. La montée en puissance de l'Allemagne, dès 1932, puis la déclaration de neutralité de la Belgique en 1936, complique la situation française. Cet ouvrage, extrêmement bien documenté et illustré par Julien Depret, décrit les choix et les travaux qui ont été entrepris « dans l'urgence » pour tenter de rendre imperméable une frontière qui est la voie historique aux invasions, au moment où l'Etat français était en proie à de graves problèmes internes. Idéal pour nos politiciens, en charge du budget construction, comme sujet de réflexion.

ET BIEN ENTENDU LE LIVRE DE LA REVUE MILITAIRE

L'ASSOCIATION SAINT-MAURICE D'ETUDES MILITAIRES
LA CITÉ INTERDITE - BEIJING 2006



© Association Saint-Maurice d'Etudes Militaires, 2006
Conception graphique et mise en page : Pascal Bruchez
Imprimé en octobre 2006 par le Centre Rhodanien d'Impression SA, Martigny

CHF 8.50